



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Piège à colle visant les rongeurs

Question écrite n° 131

Texte de la question

M. Sylvain Carrière interroge Mme la ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques sur l'utilisation des pièges à colle à destination des rats et des rongeurs en général. Cette méthode compte parmi les plus cruelles qui existent. L'animal qui marche à la surface du piège se retrouve soudainement et définitivement immobilisé. Mais rien dans le piège lui-même ne provoque directement la mort. Par conséquent, les animaux piégés agonisent des heures voire des jours englués sur la plaque, avant de mourir de faim, de soif ou d'épuisement dans leurs propres excréments. Certains se déchirent la peau, rongent leurs propres membres ou se brisent les os en essayant de se libérer. D'après certaines notices, les acheteurs seraient censés relever les pièges deux fois par jour et mettre fin à l'agonie des rongeurs en les tuant sans plus attendre. En pratique, ce n'est généralement pas le cas et les animaux meurent au bout de jours entiers de souffrances, parfois jetés vivants à la poubelle. Une étude publiée en 2022 par des chercheurs de l'université d'Oxford qualifiait d'« extrême » la souffrance que subissent les rongeurs pris dans la glu. Tout cela est d'autant plus révoltant que, loin des clichés répandus au sujet des rats, les travaux scientifiques mettent en évidence la grande empathie qui caractérise ces animaux, souvent prêts à se mettre en danger pour secourir un congénère en détresse. Il faut également noter que les pièges à colle ne présentent aucune spécificité d'espèce et sont un risque pour toute sorte de petits animaux : lézards, oiseaux ou même chatons. De nombreux pays ont déjà interdit les pièges à colle en raison de leur cruauté injustifiable. Il lui demande donc si elle envisage d'interdire les pièges à colle à destination des rongeurs.

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Carrière](#)

Circonscription : Hérault (8^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Transition écologique, énergie, climat et prévention des risques

Ministère attributaire : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 octobre 2024](#), page 5298